



# Commune Bourg-en-Lavaux

## AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les routes, du 10 décembre 1991, et de la Loi sur le Registre foncier, du 23 mai 1972, la Municipalité de la Commune de Bourg-en-Lavaux soumet à l'enquête publique l'objet suivant :

- **modification des limites parcellaires des parcelles 932, 933 et Domaine public communal 1746 – cadastration et décastration;**
- **modification du tracé de la servitude de passage pour piétons ID 2001/3594.**

Le dossier est déposé au Service de l'urbanisme pour la durée de l'enquête publique, soit **du 16 juin au 16 juillet 2018**, où il peut être consulté pendant les horaires d'ouverture des bureaux.

Les éventuelles observations ou oppositions, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité, route de Lausanne 2, case postale 112, 1096 Cully, ceci durant le délai d'enquête.

L'avis d'enquête est publié dans la Feuille des Avis Officiels du vendredi 15 juin 2018 et dans Le Courrier de Lavaux-Oron du jeudi 14 juin 2018.

La Municipalité

Cully, le 12 juin 2018